

En ouverture de ce CTL, nous avons lu une déclaration liminaire axée sur le point 6 de l'ordre du jour, relatif au projet de fermeture de quatre structures : les trésoreries de Pleumartin et Saint Jean de Sauves, le SPF de Montmorillon et un SIP de Poitiers sur les deux actuels. Vous trouverez le texte de cette déclaration à la fin de ce compte-rendu.

L'ordre du jour de ce CTL comportait les points suivants :

1) Approbation des PV des CTL du mois de janvier : FO DGFIP VIENNE avait siégé seul face à l'administration lors de ces CTL relatifs à la répartition des emplois. Nous avons voté « pour » les procès-verbaux, conformes aux débats menés en séance. Les autres OS n'ont pas pris part au vote ou se sont abstenues.

2) Situation du BOP : la Direction nous a présenté une situation budgétaire sous un angle très positif. Les différents abondements ont permis de rénover une partie du parc informatique et de doter certains postes de doubles écrans. D'après les prévisions de dépenses de la Direction, le budget devrait permettre de faire face aux charges de l'année 2015, sauf en cas de dépenses imprévues. Concernant les dépenses d'affranchissement, qui grèvent notre budget à hauteur de 30 %, la Direction estime être arrivée au bout des économies possibles. Une convention avec le SIVEER est toutefois en préparation, prévoyant notamment la mise à disposition, pour les usagers, des avis des sommes à payer sur un site extranet du SIVEER. L'économie attendue en terme d'affranchissement sera toutefois faible, dans un premier temps.

Nous avons demandé à la Direction si tous les besoins des postes et services étaient actuellement satisfaits en matière de fournitures de bureau et de consommables informatiques : la réponse est positive, ce qui nous étonne fortement. Il semble que la nouvelle procédure de commande de fournitures n'ait pas généré de remontées négatives. N'hésitez pas à nous faire remonter les éventuels problèmes rencontrés sur ce point pour nous permettre d'alerter la Direction sans attendre la tenue d'un CTL.

3) Projets immobiliers : pour le bâtiment de la rue Riffault, sont à l'étude la réfection des toits-terrasses, ainsi que la transformation du logement de fonction en bureaux, dans l'optique du transfert des services de la rue St Louis ; concernant le site de Loudun, les travaux sont actuellement bloqués en raison de l'affaissement d'un mur, en revanche, le remplacement de la chaudière du bâtiment est acté ; le site de la rue de Slovénie devrait connaître des réaménagements de plusieurs bureaux (notamment pour DIRCOFI, BDV, PRS, SPF et les SIP) ; enfin, la TPEH devrait être réinstallée en 2016 dans de nouveaux locaux actuellement en construction.

4) Convention avec La Poste : la convention départementale avec la Poste entraîne des modifications dans les modalités de dégagement de fonds des postes comptables. Six d'entre eux auront désormais recours aux services d'un transporteur de fonds et les encaisses maximum vont être revues à la hausse. Au final, moins de dégagements de fonds, mais pour des montants plus importants et des encaisses plus élevées détenues dans les postes.

5) TBVS : les chiffres se dégradent (hausse des arrêts maladie de courte durée et du nombre de jours d'écèlement). L'augmentation du nombre de jours déposés sur les CET, peut s'expliquer, en partie, par l'anticipation des départs à retraite. Il est toutefois révélateur de voir les collègues retraités quitter l'administration le plus vite possible, sans regret, voire totalement désabusés.

L'analyse du TBVS s'avère cependant difficile : les chiffres globaux sont à nuancer par une analyse par structure, ce que seule la Direction est en mesure de réaliser.

6) Fermeture de postes : nous avons questionné la Direction sur plusieurs points. A l'issue de débats parfois animés, les trois syndicats ont voté « contre » ce projet, pour les quatre structures. Un nouveau CTL est reconvoqué, sur ce point, pour le mercredi 10 juin. Nous ferons un point plus précis sur le sujet des fermetures de sites à l'issue de ce second CTL.

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FORCE OUVRIERE

Madame la Présidente,

A votre arrivée, en juillet dernier, vous nous aviez indiqué votre intention de ne fermer aucune structure des finances dans le département. Moins d'un an plus tard, vous nous présentez, aujourd'hui en CTL, un projet de fermeture de quatre structures. Nous sommes impatients de connaître les raisons d'un revirement aussi rapide.

Depuis de trop longues années, nos services subissent des restructurations lourdes et incessantes, au gré de décisions politiques mises en musique par la direction générale et appliquées sur le terrain par les directions locales.

Notre syndicat n'est pas opposé par principe au changement. L'idée selon laquelle le maillage de nos services doit s'adapter aux modifications de l'organisation territoriale de notre pays ne nous semble pas, a priori, illogique. Encore faudrait-il que ces restructurations s'exercent dans le cadre d'un programme cohérent, offrant de réelles perspectives, à la fois aux usagers et aux agents.

Or, jusqu'à présent, il n'en est rien : les expérimentations, réorganisations, restructurations en tous genres, ne font l'objet d'aucune évaluation prospective, ni d'aucun bilan. Notre réseau est détruit, pierre par pierre, sans ligne de conduite. La fermeture de structures administratives est devenue l'objectif à atteindre, alors qu'elle devrait être conçue comme un moyen d'améliorer le fonctionnement du réseau et le service rendu à l'utilisateur. La création de déserts administratifs s'accélère et la réforme des régions, bâtie en catimini sur un coin de bureau parisien, risque fort d'amplifier ce phénomène, en menaçant directement l'égalité et l'unité républicaines.

Au cours des sept dernières années, la Vienne a vu disparaître cinq trésoreries : Availles-Limouzine, La Trimouille, Les Trois Moutiers, Vouneuil sur Vienne, Saint Savin. A cette liste noire, s'est ajouté dernièrement le SIE de Civray. Et, selon toutes vraisemblances, nous devrions également perdre la Paierie Régionale au début de l'année prochaine.

Et pour quel résultat ? Le réseau des finances de la Vienne s'en porte-t-il mieux ? En aucune façon ! L'administration supprime des postes et des services, en basculant la charge de travail sur d'autres structures qui sont censées absorber cette charge sans moyens supplémentaires. Dans les structures absorbantes, les conditions de travail se dégradent, les suppressions d'emploi rabetent les effectifs et les missions sont assurées de façon de plus en plus aléatoire. Toutes ces fermetures sont réalisées sans logique apparente, sans évaluation de la charge de travail pesant sur les services, donnant l'impression d'une absence totale de pilotage, d'une improvisation permanente qui créent une incertitude et une instabilité vis-à-vis des agents, facteur de démotivation et de démobilisation.

Madame la Présidente, au-delà des débats qui vont suivre sur le sort des quatre structures ciblées dans votre projet, nous attendons des réponses sur plusieurs points :

- existe-t-il, dans la Vienne, un plan pluriannuel de fermeture de postes et de services et, si oui, quels en sont les principes et les postes ciblés ?*
- existe-t-il, dans la Vienne, un projet de création de gros postes, à l'image de la fusion des deux SIP de Poitiers, dans le but d'y nommer des IP et/ou des AFIPA en remplacement des IDIV actuellement en poste et, si oui, quels sont les postes visés ?*
- existe-t-il un projet de suppression du SPF de Châtelleraut visant à concentrer cette activité uniquement sur Poitiers, à l'image de la réforme de la carte judiciaire réalisée en 2008, qui avait vu, dans la Vienne, la suppression des tribunaux d'instance de Civray, Loudun et Montmorillon ?*
- dans vos fiches de synthèse relatives au point 6 de l'ordre du jour, pour quelle raison vous engagez-vous sur des transferts d'emplois pour les SPF ou sur la conservation des secteurs d'assiette pour le SIP fusionné, alors qu'aucun engagement similaire n'est mentionné explicitement pour les deux trésoreries supprimées ?*

Toutes ces questions auraient pu être abordées dans le cadre d'une réunion préparatoire ou d'un groupe de travail associant les élus du personnel. Il est regrettable de devoir attendre la tenue du CTL pour évoquer des sujets aussi lourds alors que d'autres modes de dialogue social sont possibles. Sur ce point, nous constatons avec regret que, si les directeurs changent, les méthodes perdurent.

Les élus FO DGFIP VIENNE